

Petite chronique et bibliographie

Objekttyp: **Group**

Zeitschrift: **Revue historique vaudoise**

Band (Jahr): **5 (1897)**

Heft 7

PDF erstellt am: **30.04.2024**

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

public prit fin. Serait-ce que le Directoire ne trouva pas les sommes nécessaires pour entretenir des agents secrets dans le Pays de Vaud ? Ou bien existe-t-il des rapports sur les années 1796 et 1797, égarés dans des cartons que nous n'avons su découvrir aux Archives nationales de France ? La première alternative paraît la plus vraisemblable, car nous savons que Jean-Victor Moreau, nommé général en chef de l'armée du Rhin au printemps de 1796, réclamait en vain de l'argent pour faire face aux plus pressants besoins, et notamment au service indispensable d'espionnage dans l'armée ennemie. Quoi qu'il en soit, cette lacune est regrettable. Des documents d'espionnage français sur les deux années qui ont précédé l'émancipation du canton de Vaud auraient été utiles aux historiens désireux de connaître les « dessous » de l'histoire de la révolution des 23 et 24 janvier 1798.

Emile COUVREU.

PETITE CHRONIQUE ET BIBLIOGRAPHIE

M. F.-H. Tyrrell, lieutenant-général de l'armée anglaise des Indes orientales, actuellement en disponibilité, est un écrivain militaire de mérite. Il profite de ses séjours successifs dans plusieurs Etats du continent européen pour s'y livrer à d'**utiles et savantes études sur l'art et l'histoire militaire**. C'est ainsi qu'établi à Vevey pendant le cours de l'hiver dernier, il a voué son temps à l'histoire des troupes suisses, levées autrefois pour le compte de puissances étrangères, et vient de publier dans une revue anglaise qui sert d'organe à la *Royal United Service Institution*, un intéressant mémoire sur ce sujet. Bref et précis dans sa rédaction, ce mémoire — qui ne renferme que quarante pages d'une impression, il est vrai, très serrée, — résume heureusement, à notre avis, le contenu principal des sources que l'auteur indique en tête du travail. On y trouve même en plusieurs endroits des détails qui prouveraient que ces sources ne sont pas les seules et que d'autres renseignements ont été utilisés. Puisque nous parlons de ces sources, relevons à leur propos une petite erreur. En mentionnant parmi elles l'article de la *Revue historique vaudoise*, paru

en avril 1893 sous ce titre : *Le régiment de Roll au service de l'Angleterre*, le général Tyrrell l'attribue à M. A. de Montet. Il est de M. le conseiller d'Etat de Schaller.

Le mémoire de M. Tyrrell débute par une sorte de préface renfermant des considérations générales sur les événements qui ont amené les Ligues suisses à fournir des corps de troupes à diverses puissances étrangères, en vertu de capitulations. Il y est fait mention aussi du nombre considérable de soldats suisses qui ont porté les armes pendant près de trois siècles dans presque toutes les armées de l'Europe. Un fait remarquable que l'on constate, c'est la fidélité avec laquelle les principales familles du pays suivaient au dehors la carrière militaire. Nombre de capitaines suisses du temps d'Henri IV ont eu des descendants haut gradés dans ce siècle-ci. Des chapitres plus ou moins étendus s'occupent de l'histoire de chaque service. Celui de France, le plus ancien et le plus important de tous, en a trois pour sa part, consacrés à l'Ancien régime, à l'Empire, à la Restauration. Le service de Naples en a deux : l'ancienne et la nouvelle capitulation. La Hollande, l'Espagne, la Sardaigne, la Prusse, l'Autriche, l'Angleterre, Rome et Venise, ont aussi chacune le sien. Nous ne pouvons songer, dans cette courte récénsion, à entrer dans beaucoup de détails. Disons simplement qu'en dehors des principales dates historiques qui illustrent la conduite des régiments, tout ce qui a trait à leur création, à leur organisation, à leur corps d'officiers, comme aussi à leur uniforme, à leur armement et à leurs drapeaux, s'y trouve décrit d'une manière complète et exacte, qui montre que l'auteur connaît bien son sujet. Nous n'avons trouvé en parcourant ce mémoire qu'une omission réellement importante : l'absence d'une mention de l'état et des services de troupes suisses à la solde de l'Espagne pendant la guerre de la Péninsule. Une faute, assurément légère, concerne le régiment de Watteville, levé en 1796 par l'Angleterre. Ce régiment avait bien le même colonel que l'ancien régiment de Watteville, licencié du service de France, mais il n'a pas été formé des seuls débris de ce corps. Plusieurs autres régiments licenciés lui ont fourni encore un contingent de soldats.

En résumé, notre impression sur le mémoire du général Tyrrell est que cet opuscule mérite d'être considéré comme un travail sérieux, impartial et bien conçu. Nous lui souhaitons donc du succès, tout en exprimant à l'auteur notre sincère reconnaissance de ce qu'il a rappelé à l'Angleterre l'histoire militaire de corps de troupes dont quelques-uns ont combattu pour elle avec vaillance au Canada, aux Indes, en Italie, en Espagne, en Egypte.

— Dans la dernière séance de la **Société d'histoire du canton de Fribourg**, M. Max de Diesbach, secrétaire, a lu une notice consacrée à la mémoire de M. l'abbé Gremaud, président de la société pendant plus de trente ans. L'auteur s'est surtout efforcé de faire ressortir le rôle prépondérant de M. Gremaud au sein de cette société. Admis au nombre des membres actifs en 1858, à une époque où l'association se trouvait dans le marasme et était menacée d'une dissolution, M. Gremaud infusa une nouvelle vie à ce corps malade. Dès la séance suivant sa réception, il faisait à la société des communications importantes ; dès lors il est bien rare de trouver une réunion dans laquelle il n'ait pas pris la parole pour traiter des sujets plus ou moins étendus. Parfois même ses exposés faisaient tous les frais de la séance. A la simple lecture des procès-verbaux on voit son nom revenir à chaque instant ; il fit cent vingt-cinq lectures ou communications importantes, sans compter d'autres entretiens, observations et renseignements plus succincts. Presque tous les sujets intéressant le canton de Fribourg ont été traités par lui. Il a donné des notices sur l'histoire ecclésiastique, le diocèse de Lausanne, les différents couvents, la constitution politique du pays, l'histoire de ses villes, seigneuries et villages ; il mentionnait les découvertes archéologiques, numismatiques et bibliographiques qu'il faisait lui-même ou dont il avait connaissance.

M. Gremaud a aussi collaboré aux « Archives » de la société en publiant, entre autres, une notice très intéressante et fortement documentée sur la ville de Bulle et le *Liber donationum* d'Hauterive, si important pour l'histoire du moyen âge dans les contrées voisines de la Sarine.

La Société d'histoire a tenu une large place dans la vie si bien remplie de l'abbé Gremaud, son souvenir restera en vénération au milieu de ses anciens collègues, comme un exemple à imiter.

On procède ensuite à la nomination du président. M. Max de Diesbach est élu en remplacement de M. Gremaud, puis M. Henri de Schaller est acclamé comme président d'honneur ; enfin M. l'abbé Holder, bibliothécaire, est nommé secrétaire.

La Société décide d'allouer une subvention de mille francs à la fondation Gremaud qui vient d'être constituée par la faculté de philosophie de l'Université. Les intérêts seront affectés à la fondation d'un prix qui sera décerné au meilleur ouvrage intéressant l'histoire suisse.

— Le IV^e rapport du Comité de l'**Association pour la restauration du château de Chillon** a été distribué dernièrement. Il renferme des renseignements intéressants sur les travaux de tout genre

qui ont été exécutés dans différentes parties de ce monument historique durant l'année 1896. Nous en extrayons quelques lignes concernant les travaux de M. Næf, archéologue, pour l'exploration de la *Salle de justice*, la *Tour des oubliettes*, la *Chambre du Duc*, etc.

C'est la Salle de justice et les deux pièces voisines qui ont été surtout l'objet de relevés spéciaux et détaillés. Actuellement, sans parler des dessins précédemment exécutés par M. Burnat, il existe de ces trois locaux vingt planches terminées au net.

Il existe trois planches de la *Salle du Duc*, entre autres le relevé et restitution de la décoration polychrome du XV^e siècle, ainsi que des relevés des motifs de décoration, en noir sur fond blanc, de 1587, grandeur réelle. Dans cette salle, les problèmes relatifs à la décoration sont presque tous résolus.

Le 15 avril, des réparations de coulisses ayant amené la découverte de murs souterrains dans la première cour près de l'entrée du château, on profita de l'occasion pour suivre ces murs. C'est là qu'on a trouvé à un mètre de profondeur une couche épaisse d'incendie et au milieu des cendres et du charbon une monnaie romaine de la fin du IV^e siècle. Cette pièce, de Gratien ou de Valentinien II, est importante parce que c'est la première trouvaille positivement romaine qui ait été faite sur le rocher de Chillon. Si l'on rapproche de cela les débris de tuiles romaines que l'on rencontra plus tard ailleurs, il est permis d'en déduire l'existence d'un poste romain qui aura été détruit et brûlé lors des invasions barbares.

L'exploration archéologique de la Salle de justice et des deux pièces voisines a permis de suivre les différentes constructions qui se sont succédé sur cet emplacement depuis le IX^e ou X^e siècle jusqu'à nos jours. Elle a fourni des renseignements assez importants sur les modes de construction et de décoration usités pendant cette longue série de siècles. De nombreux échantillons de différentes natures ont été mis de côté et soigneusement notés. Elle a donné en outre des portes et des fenêtres murées, des preuves positives pour restituer entièrement et à coup sûr la décoration polychrome des parvis, des colonnes, etc. ; enfin des documents presque complets pour permettre de passer à la restauration effective. Quelques portes et fenêtres ont été démurées et les encadrements en pierre de taille de plusieurs baies, cachés sous le crépis, ont été remis au jour. Pour répondre au vœu formulé par la Commission technique, on a déblayé les étages inférieurs de la *Tour des oubliettes*. On fit démurer les meurtrières des étages inférieurs, de même que la poterne donnant sur le fossé, et installer des escaliers de bois d'un étage à l'autre de manière à permettre l'accès et l'étude des étages infé-

rieurs, admirablement conservés et très intéressants. Les déblais, soigneusement examinés, livrèrent une série d'objets importants, entre autres une cinquantaine de fers de lances et de flèches, un carreau d'arbalète et un beau plat en faïence de la fin du XV^e ou du commencement du XVI^e siècle, brisé en miettes, mais qu'il a été possible de reconstituer. En fait de « squelettes blanchis dans les oubliettes », on ne trouva... qu'un chat entièrement momifié.

— Le drame patriotique **Charles-le-Téméraire** a été joué à Grandson les 19, 20, 26 et 27 juin. La seconde représentation a été dérangée par la pluie, les autres ont pleinement réussi.

Les essais de M. Ribaux pour créer un **théâtre national** sont fort intéressants. Longtemps notre théâtre a été le tributaire du théâtre français, comme notre littérature. Il valait la peine d'essayer de ressusciter les grandes scènes de notre histoire suisse, en un langage pas trop provincial. Le succès, jusqu'ici, a couronné les efforts de M. Ribaux, et si quelques critiques ont été adressées aux drames du jeune auteur neuchâtelois, personne n'a contesté l'utilité de ces tentatives.

Le drame de Charles-le-Téméraire comprend neuf tableaux, embrassant la fameuse trilogie : Grandson, Morat, Nancy. L'auteur s'est conformé à la vérité historique. Cela n'était pas absolument indispensable ; cependant, pour un sujet aussi connu et aussi familier à tous les Suisses, de trop grands écarts auraient surpris les auditeurs. — La figure maîtresse est celle du duc, brossée de main de maître, et d'un relief si puissant que les autres en semblent rapetissées. L'auteur a bien rendu le caractère altier du duc, sa noble fierté, ses emportements, sa colère et sa cruauté. Et, en fin de compte, bien que le duc soit l'ennemi des Suisses, l'intérêt de l'action finit par se concentrer sur lui ; on s'intéresse à ses malheurs, on déplore la sinistre fatalité qui s'acharne sur le vaincu. Quelques critiques en ont fait un reproche à l'auteur. Nous ne saurions partager leur opinion. Les sympathies du public vont incontestablement aux Suisses, ils acclament leurs chefs, et le mâle langage de ces héros provoque des applaudissements spontanés. Est-ce à dire qu'ils ne doivent pas sympathiser avec le malheureux vaincu, sur lequel un sombre destin semble avoir jeté une malédiction ! Nous ne le pensons pas.

Le drame de M. Ribaux a été supérieurement interprété. Costumes parfaits, décors superbes, artistes improvisés, mais bien stylés, et dont le jeu ne laisse rien à désirer.

